



**VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE**  
**(Loiret)**  
**22312 habitants**  
**Membre d'Orléans Métropole**

**RECRUTE PAR VOIE STATUTAIRE OU A DÉFAUT CONTRACTUELLE**  
Dans le cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux (catégorie C)

**UN.E AGENT.E POLYVALENT.E DE VOIRIE H/F**  
**à temps complet**

**au sein du service espaces publics et biodiversité**  
**du Pôle Développement du Territoire et Patrimoine**

**PROFIL DE POSTE**

La ville de Saint-Jean de Braye, est située dans la première couronne de la Métropole d'Orléans, dont elle fait partie (22 communes) en région Centre Val de Loire et à une heure de Paris

Saint-Jean de Braye, la ville qui bouge entre Loire et Forêt, est une ville dynamique, attractive, et inscrite dans une démarche de ville en Transition.

Située entre Loire et Forêt, au cadre de vie préservé, elle est labellisée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO, pour la beauté de ses paysages culturels et naturels. Elle est par ailleurs, depuis 2019, reconnue territoire engagé pour la nature.

Saint-Jean-de-Braye, ville dynamique et attractive est inscrite dans une démarche de Ville en transition depuis 2018. Forte de sa centaine d'associations et de ses comités de quartier, elle concerta et fait participer régulièrement ses habitants aux décisions municipales. Elle possède, sur son territoire plusieurs zones économiques et d'activités, de nombreuses entreprises, dont les usines de fabrication de Dior.

Elle dispose des atouts d'une commune urbaine de la première couronne orléanaise où toutes les mixités sont préservées (sociales, urbaines, environnementales) et elle possède d'ailleurs deux écoquartiers.

Le service Espaces Publics et Biodiversité œuvre pour l'amélioration du cadre de vie paysager des Abraysiens. A ce titre, il assure le fleurissement et l'embellissement de la ville, la gestion du Conservatoire National du Chrysanthème, l'entretien, la création, la gestion et la rénovation des parcs, squares et espaces verts de la ville. Il assure également le nettoyage du domaine public et privé de la commune, l'implantation et l'entretien de la signalisation horizontale et verticale ainsi que la création et l'entretien des voiries et réseaux.

**MISSIONS DE L'AGENT**

- Changer ou implanter des potelets, barrières...
- Entretien des venelles en calcaire
- Réaliser des enrobés à chaud (trottoirs)
- Entretien des enrobés à froid (chaussée)
- Créer et entretenir des trottoirs

**PRINCIPALES ACTIVITES**

- Pose de mobilier urbain (potelets, barrières, supports vélos...)
- Pose de bordures au niveau des massifs, trottoirs
- Création de dalles en béton
- Réfection de venelles en calcaire ou stabilisé renforcé
- Enrobés à chaud en réfection ou création de trottoirs ou autres
- Terrassement pour les différents services de la ville
- Pose de lisses, poteaux en bois et enrochements
- Création de terrains de boules
- Pose d'enrobés à froid (nids de poule)
- Pose de calcaire (nids de poule)

## **COMPETENCES REQUISES**

### **Savoirs/connaissances :**

- Travaux de voirie et techniques de petite maçonnerie
- Matériels et matériaux utilisés
- Constitution de la voirie (chaussée, revêtements, abords...)
- Techniques de VRD (pose de trottoirs, bordures, regards...) et de pose de mobilier urbain
- Règles de sécurité et de signalisation des chantiers
- Techniques de lecture de plan et leur interprétation
- Gestion éco-responsable des déchets de chantier

### **Savoir-faire :**

- Appliquer la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité
- Reconnaître les dégradations et leurs causes
- Mettre en œuvre les travaux demandés par le responsable et les techniques de mise en œuvre choisies et les contraintes
- Reconnaître le terrain et vérifier la faisabilité des travaux à effectuer
- Appliquer les techniques et normes de mise en œuvre des matériaux et matériels
- Effectuer des missions de surveillance de la voirie et évaluer la limite au-delà de laquelle l'appel à un spécialiste est indispensable
- Mettre en œuvre les techniques et matériaux d'intervention en viabilité hivernale en respectant l'environnement

### **Savoir-être**

- Avoir le souci de progresser
- Faire preuve de rigueur et méthode
- Avoir le sens du travail en commun
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve d'efficacité
- Faire preuve d'implication et de motivation
- Avoir une capacité d'écoute
- Être autonome
- Être ponctuel et disponible
- Faire preuve d'adaptabilité

## **DIPLÔME/FORMATION REQUIS**

- Permis C, EB souhaitable
- Permis B indispensable

## **CONDITIONS GENERALES DE TRAVAIL**

- Lieu de travail : 128 avenue Denis Papin – Saint-Jean de Braye
- Temps hebdomadaire : 37 heures 30

**REMUNERATION** : rémunération statutaire + régime indemnitaire lié au poste + prime de fin d'année + participations mutuelle/prévoyance labellisées territoriales + accès aux prestations de l'action sociale sous conditions.

**Poste à pourvoir au 1<sup>er</sup> juin 2024.**

Pour tout renseignement, veuillez contacter Madame Stéphanie HUDIN, Adjointe au DST – Espaces Publics et Biodiversité au 02 38 52 40 23 ou Monsieur Olivier ROMAN, Responsable Voirie et Signalisation au 06 60 59 80 38.

Les personnes intéressées sont invitées à adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae **avant le 29 Mai 2024** à :

**Madame le Maire – Conseillère départementale du Loiret  
Direction des Ressources Humaines  
47 rue de la Mairie  
CS 90009  
45801 SAINT-JEAN DE BRAYE**

**ou via le site de la ville** : <https://www.saintjeandebroye.fr/ma-ville-au-quotidien/emploi-vie-economique/recrutement/>

**ou à l'adresse** : [ressourceshumaines@ville-saintjeandebroye.fr](mailto:ressourceshumaines@ville-saintjeandebroye.fr)